

L'ESSENTIEL

- Après les programmes de maternelle et de l'enseignement moral et civique, mis en œuvre lors de la dernière année scolaire, ce sont tous les nouveaux programmes de la scolarité obligatoire qui entrent en application à la rentrée 2016.
- Ces programmes, cohérents et progressifs, permettront à chaque élève d'acquérir le socle commun : apprentissages fondamentaux en CP, CE1, et CE2, consolidation de ces connaissances en CM1, CM2 et 6^e puis approfondissement en 5^e, 4^e et 3^e.
- Le français et les mathématiques sont recentrés à l'école sur l'acquisition des fondamentaux. La pédagogie de la répétition et de l'entraînement quotidien est au cœur de ces nouveaux programmes. Ainsi, afin d'assurer la maîtrise de la langue, les horaires de français sont renforcés (au-delà des 10 heures de français hebdomadaires, 10 heures sont consacrées à des activités quotidiennes d'oral, de lecture et d'écriture). Les nouveaux programmes prévoient des travaux d'écriture quotidiens, des activités de lecture quotidienne et des exercices de calcul mental quotidiens.
- Ces programmes sont accompagnés de nombreuses ressources pédagogiques destinées aux professeurs.

À l'école et au collège, de nouveaux programmes plus favorables à la réussite de tous les élèves

Conçus par cycles de trois ans, les nouveaux programmes de l'école élémentaire et du collège assurent une véritable **progressivité des apprentissages** depuis le cours préparatoire jusqu'à la troisième et une **meilleure articulation entre l'école et le collège**. Ils sont conçus de manière à laisser **des marges de liberté aux enseignants pour tenir compte de la diversité de leurs élèves et de leurs différents rythmes d'acquisition**, avec l'objectif unique de permettre à tous les élèves de maîtriser les fondamentaux à l'École afin de pouvoir, ensuite, approfondir leur connaissances sur des bases solides.

Les nouveaux programmes sont étroitement articulés au nouveau socle commun. Ils précisent les enjeux et les objectifs de formation pour chaque cycle et la contribution des différents enseignements à l'acquisition de chacun des cinq domaines de formation du socle commun :

- les langages pour penser et communiquer ;
- les méthodes et outils pour apprendre ;
- la formation de la personne et du citoyen ;
- les systèmes naturels et les systèmes techniques ;
- les représentations du monde et l'activité humaine.

Les **nouveaux programmes précisent**, pour chaque domaine d'enseignement, les **niveaux de maîtrise attendus à la fin du cycle**, les compétences et les connaissances à acquérir. Ils indiquent **également les repères de progressivité nécessaires pour organiser la formation des élèves durant les trois années de chaque cycle**.

Priorité aux savoirs fondamentaux

Les programmes de français et de mathématiques sont recentrés sur l'acquisition des fondamentaux à l'École.

Ainsi, en français, le programme a pour objectif d'assurer les bases dans la maîtrise de la langue. Avec des horaires hebdomadaires importants (en plus des 10 heures classiquement consacrées au français, 10 heures hebdomadaires sont consacrées à des activités quotidiennes d'oral, de lecture et d'écriture qui prennent appui sur l'ensemble des champs disciplinaires), on peut avoir plus d'exigences, d'efficacité et réduire les écarts entre élèves. Le programme permet de faire mieux qualitativement afin de poser des bases solides (notamment identification du verbe, accord dans le groupe nominal, accord sujet-verbe dans les cas simples) définies par les attendus de fin de cycle, et d'être rigoureux sur l'acquisition de ces attendus.

Il en est de même avec le programme de mathématiques qui développe les grandes compétences attendues contrairement aux programmes de 2008. Ainsi, s'agissant de l'apprentissage des nombres et du calcul en cycle 2, l'étude des propriétés des opérations, qui sont à la base du calcul mental et du calcul en ligne, est désormais explicitement demandée.

Un ensemble de ressources d'aide à la mise en œuvre des nouveaux programmes

Afin d'accompagner les équipes enseignantes dans la mise en œuvre des nouveaux programmes, le ministère met à la disposition des professeurs et des formateurs un ensemble de ressources d'accompagnement. Elles s'inscrivent dans un déploiement inédit de moyens mobilisés par l'institution scolaire pour accompagner la refondation pédagogique de l'École. Près de 50 groupes d'experts, qui ont mobilisé au total plus de 500 personnes, ont été constitués afin de produire l'ensemble des ressources qui accompagnent les nouveaux programmes. Ces ressources, progressivement enrichies, sont téléchargeables sur [eduscol](http://eduscol.education.fr/) : <http://eduscol.education.fr/>

Adoptant des formes très variées (pistes de travail pour la mise en œuvre des programmes, vidéos de situations de classe, podcasts et interviews filmées de chercheurs, travaux d'élèves commentés), elles proposent aux équipes des pistes pour :

- s'approprier l'esprit et les intentions des nouveaux programmes, en repérer les continuités et les nouveautés ;
- définir des programmations et des progressions pédagogiques ;
- identifier les objectifs d'apprentissage, les stratégies d'étayage, les modalités d'entraînement et d'évaluation, en prenant en compte la diversité des élèves ;
- accompagner la construction, la mise en œuvre et l'animation des situations d'enseignement ;
- approfondir leur connaissance des contenus d'enseignement.